

La commission s'est retrouvée à six reprises, dont quatre fois en ligne, en raison des mesures prises par les autorités. Au total, huit catéchètes, six femmes et deux hommes, ont pu être recommandés au Conseil synodal pour l'obtention d'un diplôme et deux collaboratrices socio-diaconales et un collaborateur socio-diaconal, ont reçu leur certificat d'aptitude en théologie ecclésiale. Bien que la commission ait provisoirement admis quatre candidates à la formation RefModula, l'absence d'autres inscriptions de l'Eglise cantonale fribourgeoise ou de collaboratrices socio-diaconales ou collaborateurs socio-diaconaux a empêché de lancer un nouveau cycle de formation en 2021. La commission s'est donc également penchée sur la question de l'attrait et du développement de la formation catéchétique. D'une part, la nouvelle conception de la pédagogie religieuse modifiera les tâches des personnes actives dans les domaines de la catéchèse et de la diaconie, d'autre part, il faut envisager des approches plus variées,

une modularisation accrue et éventuellement des formes d'apprentissage mixte.

- *Philippe Kneubühler, présidence*
- Rahel Voirol, administration*
- Représentation du secteur de la catéchèse: Christoph Kunz (jusqu'en juin 2021)*
- Katrin Wittwer (jusqu'en juin 2021)*
- Barbara Wenger (à partir de septembre 2021)*
- Matthias Zehnder*
- Nadine Zurbrügg (à partir de septembre 2021)*
- Représentation du secteur de la diaconie: Stephan Schranz, Matthias Weber*
- Représentation du secteur de la théologie: Matthias Zeindler, un siège est encore vacant*
- Stefan Zwygart, procès-verbal*

Cellule de réflexion Vision

La cellule de réflexion Vision s'est réunie à deux reprises en 2021. Elle

a traité les thèmes suivants: les projets de la Vision, surtout la ligne d'urgence de l'Eglise, les gadgets et l'idée directrice «Fortifier l'individu – rechercher la communauté». La cellule de réflexion s'est en outre penchée sur le logo. Ses membres ont par ailleurs réfléchi à la manière d'encourager la créativité des paroisses. Des idées ont également été formulées concernant la communication: par exemple celle d'un «banc d'église de la Vision» parcourant le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et à la conception duquel les paroisses concernées peuvent participer. De plus, un banc d'église invitant à «libérer son côté visionnaire» pourrait être installé dans la Maison de l'Eglise devant la salle Kurt Marti.

- *Iwan Schulthess, présidence*
- Dorothee Wenk, administration*
- Franziska Braun*
- Adrian Hauser (jusqu'en octobre 2021)*
- Franziska Huber*
- Sebastian Stalder*
- Katharina Wagner ■*

Délégations

Délégation aux questions de genre

La délégation a siégé à trois reprises durant l'année sous revue. Elle s'est notamment attelée à la procédure de recertification du label UND, qui sera mise en œuvre en 2022. Elle s'est également penchée sur le guide de communication tenant compte des questions de genre, qui sera soumis à la décision du Conseil synodal. Les effets du coronavirus se font encore sentir, car peu de manifestations spécifiques à la thématique ont pu se tenir, de sorte que la délégation n'a reçu ni dépliant ni documentation.

- *Roland Stach (jusqu'en septembre 2021)*
- Ursula Marti (à partir d'octobre 2021), présidence*
- Hanni Wyrsch, administration*

- Judith Pörksen Roder (jusqu'en septembre 2021)*
- Renate Grunder (à partir d'octobre 2021)*
- Matthias Zeindler*

Délégation Compte rendu et relations publiques

La loi sur les Eglises nationales (LEgN), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020, redéfinit les relations entre les Eglises nationales et le canton. Désormais, les Eglises nationales reçoivent une subvention annuelle destinée à financer les salaires des ecclésiastiques et des prestations d'intérêt public. Parmi ces dernières figurent des offres pour seniors, pour personnes socialement

défavorisées ou précarisées, pour migrantes et migrants, pour requérantes et requérants d'asile et pour des activités d'aumônerie. Les subventions sont adoptées par le Grand Conseil pour une période de six ans sur la base de comptes rendus des Eglises nationales concernant l'utilisation des ressources. Le premier compte rendu devra être présenté à fin janvier 2023. Il comprendra des parties qualitatives ainsi que des données quantitatives sur les années 2020 et 2021.

Pour assurer cette tâche, le Conseil synodal a mis en place début 2021 la délégation Compte rendu et relations publiques, constituée de collaboratrices et collaborateurs des services

— Suite à la page 14 —